

NETTOYANT ACIDE EXTRA

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GÉNÉRIQUE

NETTOYANT ACIDE EXTRA

UTILISATION

Produit de nettoyage des piscines et de leurs abords (désincrustant).

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATION

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGERS POUR L' HOMME

Provoque de graves brûlures.

PHYS.-CHIMIQUES

Préparation pouvant émettre à chaud (Temp. > 42°C) des vapeurs inflammables.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

A) > 50% d'Acide chlorhydrique en solution aqueuse (à 32-37% en masse)

N° C.A.S. = 7647-01-0

N° CE = 231-595-7

C, R34, R37

B) < 25% d'Alcool isopropylique

N° C.A.S. = 67-63-0

N° INDEX. = 603-117-00-0

N° CE. = 200-661-7

F, Xi, R11, R36, R67

C) < 25% Octyphénol éthoxylé

N° C.A.S. = 9036-19-5

N° CE = Polymère

Xn, R22, R38, R41, R53

D) < 50% d'ACIDE PHOSPHONIQUE à 50%

N° CAS : 6419-19-8

N°CE : 229-146-5

Xi, R36

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever immédiatement tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage).
En cas d'irritations, consulter un médecin.

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION

Transporter la personne à l' air frais.

Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.

Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance.

En cas de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

Version précédente : 05.09.07

Mise à jour : 18.08.08

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Point éclair = 42 °C	Produit inflammable
DANGERS SPÉCIFIQUES	Préparation en solution aqueuse, sans risque d'inflammation mais pouvant émettre, à partir de 42°C, des vapeurs inflammables.
MOYENS D'EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.
PRÉCAUTIONS INDIVID.	Se tenir éloigné d'éventuelles projections. Porter des vêtements de travail, gants et lunettes.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Attention produit acide et pouvant générer des vapeurs inflammables

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés
Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

MÉTHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...). Collecter les déchets dans des fûts en vue de leur élimination (centre de traitement spécialisé).
Si c'est possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Manipuler de préférence à l'écart de toute source d'ignition. Éviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit frais et ventilé (température de stockage < 35°C). Garder dans l'emballage d'origine; bien fermé.
<u>MATÉRIAUX DÉCONSEILLES</u>	Matériaux métalliques.
MAT. RECOMMANDES	Polyéthylène, Polypropylène, PVC.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROT. INDIVIDUELLES Gants résistants aux produits chimiques, lunettes de sécurité ou écran facial, tenue de travail étanche.
Douches de sécurité et lave-yeux à proximité des postes de travail.

Si une dilution est nécessaire, verser le produit dans l'eau et non le contraire.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ÉTAT PHYSIQUE	: liquide (produit légèrement moussant)
COULEUR	: rouge.
ODEUR	: légèrement alcoolique.
pH à 25 °C (produit pur)	< 0,5
pH à 25 °C (sol. à 1%)	: 1.07
POINT ECLAIR	: 42 °C
AUTO INFLAMMABILITÉ	: non auto inflammable
EXPLOSIVITE	: non explosif
MASSE VOLUMIQUE	: 1090 à 1110 kg/m3
VISCOSITÉ DYNAMIQUE	: -
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	: Soluble dans l'eau en toutes proportions.
AUTRES SOLUBILITÉS	- Soluble dans les alcools et les solvants polaires. - Insoluble dans l'acétone, le toluène, les solvants apolaires.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITÉ	La préparation est stable dans l'intervalle de température de -10 à 40 °C.
CONDITIONS A EVITER	Températures supérieures à 40 °C (émission de vapeurs inflammables).
RÉACTIVITÉ	Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur). Ne pas mettre le produit en contact avec des oxydants forts (hypochlorites, chlores organiques, sels peroxydés,...).

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

EFFETS SUR L'HOMME	Risque de brûlures de la peau, des yeux, de l'appareil digestif .
--------------------	---

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Pas de données.
Produit acide. Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

DÉCHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination. Éliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

N° ONU : 2924 : LIQUIDE INFLAMMABLE CORROSIF NSA (acide chlorhydrique)

TRANSPORT TERRESTRE
TRANSPORT MARITIME
TRANSPORT AERIEN

Classe = 3 - Groupe d' emballage = III - Etiquette danger = 3 + 8 - N° de code danger = 38

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées**)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

" Contient de l'acide chlorhydrique"

Symbole de danger

C - Corrosif



C - Corrosif

Phrases R

- 10 - Inflammable
 35 - Provoque de graves brûlures

Phrases S

- 1/2 - Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
 36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
 45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Indications sur la classification des substances utilisées dans la formulation :

- R11 : facilement inflammable
 R34 : Provoque des brûlures
 R36 : irritant pour les yeux
 R37 : irritant pour les voies respiratoires
 R67 : l'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Classement ICPE du produit :

Classification ICPE : 1432-2 (PE=42°)

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigé

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **3824.90.45**